

LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES SUR L'EAU

Fiche 1.1

Pour les habitants de nombreuses régions du monde, comme en Amérique du Nord et en Europe, il est naturel de faire couler de l'eau propre et pure du robinet pour boire, cuisiner et se laver. Pourtant, plus d'un milliard d'êtres humains n'ont guère d'autre possibilité que d'utiliser de l'eau potentiellement dangereuse. Ainsi se perpétue sans bruit une crise humanitaire qui fait chaque jour 3 900 victimes parmi les enfants et compromet la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Notre échec collectif relativement à ce problème amenuisera les perspectives d'avenir des milliards de personnes saisies dans une spirale de pauvreté et de maladie.

Les causes de cette catastrophe résident dans ces simples faits : quatre personnes sur dix dans le monde n'ont pas accès ne serait-ce qu'à de simples latrines à fosse et près de deux personnes sur dix sont privées d'eau potable. Pour aider à mettre fin à cette situation choquante, l'une des cibles incluses dans les OMD consiste à « Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base ». Le groupe spécial sur l'Eau et l'assainissement du projet du Millénaire des Nations Unies a en outre reconnu récemment que le succès ou l'échec de tous les OMD dépendait du développement et de la gestion intégrés des ressources en eau, car les personnes défavorisées, si elles sont privées d'eau, ne peuvent assurer leur subsistance.

Les prochaines années seront donc déterminantes. C'est pourquoi l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2005 à 2015 : Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie ». La décennie a pour objectif d'attirer davantage l'attention sur les problèmes liés à l'eau dans le monde, tout en visant à garantir la participation des femmes aux activités de développement concernant l'eau, et la poursuite de la coopération à tous les niveaux. Chaque année, les célébrations du 22 mars – Journée mondiale de l'eau – témoignent de l'action continue menée pour promouvoir l'accès à de l'eau potable et à des installations sanitaires. Elles servent de tremplin aux mesures destinées à sensibiliser l'opinion aux problèmes relatifs à l'eau, à stimuler le débat et à attirer l'attention sur les dangers qui résultent du manque d'accès à une eau sûre et à des services d'assainissement de base.

(Source : www.who.int/water_sanitation_health/2005advocguide/fr/index1.html)



Pour en savoir plus :

2005-2015 : Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie » www.un.org/french/waterforlifedecade/

Les objectifs du Millénaire pour le développement
www.un.org/french/millenniumgoals/index.shtml



EAU FAITS !

Fiche 1.2

Biodiversité et tourisme

Depuis 1900, 50 % des zones humides du monde développé ont disparu. On estime que plus de 80 % des zones humides de la planète sont aujourd'hui menacées de disparition.

La faune et la flore aquatiques ont subi un déclin de 50 % au cours des 30 dernières années. Plus de 20 % des poissons d'eau douce sont en danger d'extinction ou ont déjà disparu.

Zones de reproduction des poissons, les zones humides fournissent également aux êtres humains de nombreuses terres de pâturage, ainsi que des plantes alimentaires de base. Les poissons constituent 28 % des protéines animales en Asie, et 21 % en Afrique.

Le tourisme représente 11 % du produit mondial brut et 10 % des emplois. Source de devises importante, un tourisme bien géré et éthique, comme l'écotourisme, permet de soutenir la conservation de la nature et profite aux communautés locales.

Agriculture et alimentation

L'agriculture utilise aujourd'hui 70 % de toute l'eau extraite dans le monde ; les zones humides sont drainées pour les besoins de culture et menacées par la pollution agricole, due aux rejets d'azote, de phosphore et de pesticides.

De mauvaises pratiques d'irrigation et de drainage ont conduit à l'engorgement et à la salinisation d'environ 10 % des terres irriguées de la planète.

L'irrigation engloutit plus des deux tiers de toute l'eau que nous consommons. Les activités économiques et notamment industrielles en absorbent moins du tiers. Le reste va à des utilisations comme l'arrosage des pelouses et les chasses d'eau des toilettes.

Une chasse d'eau normale utilise environ huit litres d'eau, à peu près autant qu'un Rwandais dispose pour boire, cuisiner et satisfaire ses besoins d'entretien pour une journée complète !

Pollution et infrastructures

L'industrie accapare 23 % de l'eau prélevée pour l'utilisation de l'homme. Dans les pays en développement, 70 % des déchets industriels sont rejetés sans traitement dans les cours d'eau et polluent l'eau utile à l'approvisionnement.

En 2020, 60 % de la population mondiale vivra dans les villes. Le développement de systèmes d'approvisionnement et d'assainissement adaptés est donc extrêmement urgent. Or, seuls 18 % des ménages des grandes villes africaines sont raccordés à un égout public.

Actuellement, il existe 45 000 grands barrages dans le monde. Plus de 60 % des 227 plus grands fleuves du monde sont sévèrement fragmentés par des barrages, dérivations et canaux conduisant à la dégradation des écosystèmes.

Plus de 1,1 milliard de personnes ne disposent pas d'installations leur permettant de s'approvisionner en eau et 2,4 milliards de personnes n'ont pas accès à des systèmes d'assainissement.

Santé et approvisionnement en eau

Le manque d'eau salubre et de moyens d'assainissement est la première cause de maladies dans le monde. On estime que les maladies liées à l'eau, principalement la diarrhée, les parasitoses et la déshydratation, tuent environ 2 à 3 millions de personnes chaque année.

Environ 60 % de la mortalité infantile dans le monde est due à des maladies infectieuses ou parasitaires, la plupart liées à l'eau. Environ 4 500 enfants meurent chaque jour de causes liées à de l'eau insalubre et au manque d'équipements sanitaires de base.

En 2003, 42 % des ménages n'avaient pas de toilettes et une personne sur six n'avait pas accès à de l'eau salubre.

Une femme africaine marche en moyenne six kilomètres par jour pour obtenir l'eau dont a besoin sa famille.

EAU FAITS !

Fiche 1.2

Culture et traditions

Presque toutes les cultures possèdent une version d'un récit mettant en scène un déluge et dans lequel l'eau symbolise à la fois la mort et la renaissance.

Pour les musulmans, l'eau a avant tout une fonction purificatrice. Chaque jour, ils doivent se rincer la tête, se laver les mains, les avant-bras et les pieds avant les cinq prières quotidiennes. Les mosquées disposent toujours de points d'eau, souvent des fontaines, pour ces ablutions.

Selon les croyances hindoues, les personnes qui se baignent dans l'eau du Gange – le plus sacré d'entre les fleuves – ou qui déposent une part d'eux-mêmes sur la rive gauche, des cheveux par exemple, atteindront le paradis avant d'être réincarnés.

Pour le christianisme, l'immersion dans l'eau symbolise la renaissance par laquelle le croyant est lavé de tous ses péchés par la grâce de Jésus (appelée « eau vive » dans la Bible).

Conflits d'utilisation

Plus de 40 % de la population mondiale est établie dans les 250 bassins fluviaux transfrontaliers du globe.

L'Égypte doit partager ses ressources en eau, avec dix autres États du bassin du Nil, notamment avec l'Éthiopie où le Nil Bleu prend sa source et avec le Soudan.

Au Nord comme au Sud, agriculteurs, pêcheurs, industriels, professionnels du tourisme, consommateurs d'eau, mouvements de défense de l'environnement s'affrontent parfois avec vigueur sur de nombreux aspects de la gestion de l'eau.

La Dina, sorte de constitution imposée au début du 19^e siècle dans toute la région du delta intérieur du fleuve Niger, assure la paix sociale entre les pêcheurs, agriculteurs et pasteurs qui se partagent les eaux du fleuve.

Sécurité et conflits armés

En 1998, les inondations en Asie ont tué 7 000 personnes, causé des dégâts importants dans plus de 6 millions de maisons et détruit 25 millions d'hectares de culture au Bangladesh, en Chine, en Inde et au Vietnam.

Entre 1991 et 2000, les sécheresses ont entraîné la mort de près de 300 000 personnes. Un tiers de la superficie des terres émergées du globe (4 milliards d'hectares) est aujourd'hui menacé par la désertification touchant plus de 250 millions de personnes.

Parce qu'elle est indispensable à la vie, l'eau est souvent en jeu lors des conflits armés : depuis les temps les plus reculés, la destruction des ressources en eau et des équipements liés à l'eau a été utilisée comme une arme brandie contre l'ennemi.

Pendant la guerre du Vietnam (années 1960), de nombreuses digues ont été détruites ou endommagées par les bombardements continus. Selon les autorités du Nord Vietnam, entre 2 et 3 millions de personnes seraient mortes noyées ou de faim à la suite de ces attaques.

Gestion et gouvernance

Le droit à l'eau vise à assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. L'eau potable comme la nourriture et les soins de santé sont indispensables pour satisfaire le « droit à un niveau de vie suffisant » reconnu par tous les États dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948).

Une gestion appropriée des bassins, des fleuves, des lacs ou des aquifères partagés entre plusieurs pays riverains prend aujourd'hui une importance stratégique pour assurer la paix et le développement durable, éradiquer la pauvreté et garantir les équilibres écologiques.

Le bassin du Danube est partagé par dix-huit nations riveraines. Le Nil et quatre autres grands fleuves répondent aux besoins d'une dizaine de nations. Reconnaître que l'eau représente un bien commun de l'humanité est à la base d'une saine gestion et d'une gouvernance juste et équitable.

Environ 160 millions de personnes vivent dans le bassin versant du Nil. L'initiative du bassin du Nil, un projet intergouvernemental impliquant les dix pays riverains du fleuve, permet de mieux s'attaquer aux problèmes de pauvreté et de dégradation des écosystèmes.

HUIT REGARDS SUR LES FLEUVES DU MONDE

Fiche 1.3

**Biodiversité et
tourisme**

**Agriculture et
alimentation**

**Pollution et
infrastructures**

**Santé et approvisionne-
ment en eau**



HUIT REGARDS SUR LES FLEUVES DU MONDE

Fiche 1.3

Culture et traditions

Conflits d'utilisation

Sécurité et conflits armés

Gestion et gouvernance



NOTE DU PROFESSEUR RIVERAIN

Fiche 2.1

Bonjour,

Les membres de votre équipe ont été choisis afin de réaliser un voyage culturel et scientifique sur l'un des grands fleuves du monde. Vous y séjournerez pour une période de douze jours. Vous ne passerez que quelques heures dans la capitale avant d'être transportés au point de départ de votre expédition. Une petite embarcation motorisée vous est fournie afin de réaliser les observations qui vous permettront de dresser un portrait sommaire des caractéristiques sociales, économiques et environnementales du tronçon du fleuve que vous parcourrez. Votre périple durera exactement sept jours. Le responsable local de l'expédition nous assure que tous pourront être logés sous la tente ou dans les cabines de l'embarcation et que les repas (cuisine locale) ainsi que l'eau embouteillée vous seront fournis.

En raison des limites de poids qu'impose le voyage en avion et de la capacité de l'embarcation, vos bagages ne devront pas excéder 25 kilos. Nous vous demandons donc de n'apporter que le strict nécessaire. Nous vous suggérons de préparer vos bagages en tenant compte des conditions d'entrée au pays, du climat, des conditions sanitaires, des différences culturelles et de la nature même de votre mission.

Professeur Riverain
Chef de mission

Bonjour,

Les membres de votre équipe ont été choisis afin de réaliser un voyage culturel et scientifique sur l'un des grands fleuves du monde. Vous y séjournerez pour une période de douze jours. Vous ne passerez que quelques heures dans la capitale avant d'être transportés au point de départ de votre expédition. Une petite embarcation motorisée vous est fournie afin de réaliser les observations qui vous permettront de dresser un portrait sommaire des caractéristiques sociales, économiques et environnementales du tronçon du fleuve que vous parcourrez. Votre périple durera exactement sept jours. Le responsable local de l'expédition nous assure que tous pourront être logés sous la tente ou dans les cabines de l'embarcation et que les repas (cuisine locale) ainsi que l'eau embouteillée vous seront fournis.

En raison des limites de poids qu'impose le voyage en avion et de la capacité de l'embarcation, vos bagages ne devront pas excéder 25 kilos. Nous vous demandons donc de n'apporter que le strict nécessaire. Nous vous suggérons de préparer vos bagages en tenant compte des conditions d'entrée au pays, du climat, des conditions sanitaires, des différences culturelles et de la nature même de votre mission.

Professeur Riverain
Chef de mission

Bonjour,

Les membres de votre équipe ont été choisis afin de réaliser un voyage culturel et scientifique sur l'un des grands fleuves du monde. Vous y séjournerez pour une période de douze jours. Vous ne passerez que quelques heures dans la capitale avant d'être transportés au point de départ de votre expédition. Une petite embarcation motorisée vous est fournie afin de réaliser les observations qui vous permettront de dresser un portrait sommaire des caractéristiques sociales, économiques et environnementales du tronçon du fleuve que vous parcourrez. Votre périple durera exactement sept jours. Le responsable local de l'expédition nous assure que tous pourront être logés sous la tente ou dans les cabines de l'embarcation et que les repas (cuisine locale) ainsi que l'eau embouteillée vous seront fournis.

En raison des limites de poids qu'impose le voyage en avion et de la capacité de l'embarcation, vos bagages ne devront pas excéder 25 kilos. Nous vous demandons donc de n'apporter que le strict nécessaire. Nous vous suggérons de préparer vos bagages en tenant compte des conditions d'entrée au pays, du climat, des conditions sanitaires, des différences culturelles et de la nature même de votre mission.

Professeur Riverain
Chef de mission

Bonjour,

Les membres de votre équipe ont été choisis afin de réaliser un voyage culturel et scientifique sur l'un des grands fleuves du monde. Vous y séjournerez pour une période de douze jours. Vous ne passerez que quelques heures dans la capitale avant d'être transportés au point de départ de votre expédition. Une petite embarcation motorisée vous est fournie afin de réaliser les observations qui vous permettront de dresser un portrait sommaire des caractéristiques sociales, économiques et environnementales du tronçon du fleuve que vous parcourrez. Votre périple durera exactement sept jours. Le responsable local de l'expédition nous assure que tous pourront être logés sous la tente ou dans les cabines de l'embarcation et que les repas (cuisine locale) ainsi que l'eau embouteillée vous seront fournis.

En raison des limites de poids qu'impose le voyage en avion et de la capacité de l'embarcation, vos bagages ne devront pas excéder 25 kilos. Nous vous demandons donc de n'apporter que le strict nécessaire. Nous vous suggérons de préparer vos bagages en tenant compte des conditions d'entrée au pays, du climat, des conditions sanitaires, des différences culturelles et de la nature même de votre mission.

Professeur Riverain
Chef de mission

LE VOYAGE DU *BEAGLE* DE CHARLES DARWIN

Fiche 3.1

En décembre 1831, Charles Darwin s'embarque, en qualité de naturaliste non rémunéré, pour une expédition autour du monde à bord du *HMS Beagle*. Le départ eut lieu en décembre 1831. Tout au long du voyage, Darwin consigne ses observations zoologiques, botaniques et géologiques. Son équipement scientifique se réduit à ses deux yeux. En 1835, il explore les îles Galápagos. C'est le moment scientifique le plus intense de son périple. Ses observations l'amèneront à formuler la théorie de l'évolution qu'il publiera en 1839 sous le nom de *L'évolution des espèces*. Il est de retour en Angleterre en octobre 1836. Le voyage du *Beagle*, selon Darwin, a été l'événement le plus important de sa vie et a déterminé sa carrière entière.

Darwin a notamment écrit *Le voyage du Beagle* qui relate, jour après jour, les détails de ses observations. Il est possible de télécharger le texte intégral du *Voyage d'un naturaliste autour du monde fait à bord du navire le Beagle de 1831 à 1836* (1875) de Darwin à l'adresse suivante :

www.classiques.uqac.ca/classiques/darwin_charles_robert/voyage_naturaliste_autour_du_monde/voyage_naturaliste.html

Extrait du journal de Darwin

« Après avoir été deux fois repoussé par de terribles tempêtes du sud-ouest, le vaisseau de Sa Majesté le *Beagle*, brick de dix canons, sous le commandement du capitaine Fitz-Roy, de la marine royale, sortit du port de Devonport le 27 décembre 1831. L'expédition avait pour mission de compléter l'étude des côtes de la Patagonie et de la Terre de Feu, étude commencée sous les ordres du capitaine King, de 1826 à 1830 — de relever les plans des côtes du Chili, du Pérou et de quelques îles du Pacifique — et enfin de faire une série d'observations chronométriques autour du monde. Le 6 janvier, nous arrivons à Ténériffe, où l'on nous empêche de débarquer dans la crainte que nous n'apportions le choléra. Le lendemain matin, nous voyons le soleil se lever derrière la rugueuse silhouette de la plus grande des îles Canaries ; il illumine tout à coup le pic de Ténériffe, pendant que les parties inférieures de l'île sont encore voilées de légères vapeurs : première journée délicieuse, suivie de tant d'autres dont le souvenir ne s'effacera jamais. Le 16 janvier 1832, nous jetons l'ancre à Porto-Praya, dans l'île San-Lago, l'île la plus considérable de l'archipel du Cap-Vert. »

Peinture et croquis de Conrad Martens, artiste du *Beagle*



Le *HMS Beagle* salué par les natifs Fuégiens durant le voyage en Terre de Feu, peint par Conrad Martens qui devint l'artiste du navire en 1833.

Source : www.upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/2/22/HMS_Beagle_by_Conrad_Martens.jpg

Le carnet de voyage

Sur les traces de Darwin et Martens, les membres de ton équipe sont invités à réaliser un carnet de voyage de l'expédition virtuelle que vous réaliserez sur l'un des grands fleuves du monde en développement



Palmiers, 1835



Jaguar, 1833

Source :

www.lib.cam.ac.uk/ConradMartens

VOTRE MISSION SCIENTIFIQUE

Fiche 3.2

Chacune des huit fiches fleuves présente plus en profondeur l'une des thématiques principales, tout en fournissant une information sommaire sur l'une des sept autres thématiques. Reproduisez la grille suivante et notez, tout au long de votre périple, les observations relatives à la thématique principale et aux thématiques secondaires. Référez-vous au besoin à la définition des thèmes proposée dans le guide pédagogique pages 7 à 9. N'hésitez pas à consulter la documentation et à rechercher sur Internet l'information qui vous fait défaut. Partagez le travail de recherche entre les membres de votre équipe. Compilez enfin les observations de chacun en vous basant sur le modèle proposé. Cette information vous sera utile pour réaliser votre carnet de voyage.

Observations relatives à :

Thématiques	Textes, commentaires, etc.	Photographies, peintures, illustrations, croquis, etc.
Biodiversité et tourisme		
Agriculture et alimentation		
Pollution et infrastructures		
Santé et approvisionnement en eau		
Culture et traditions		
Conflits d'utilisation		
Sécurité et conflits armés		
Gestion et gouvernance		

LE VILLAGE

Fiche 4.1

Oban est un village typique d'Afrique de l'Ouest qui borde l'un des affluents du fleuve Niger. Il compte 3 000 habitants répartis en quatre quartiers dont les cases traditionnelles sont en terre séchée. On y retrouve une école primaire, un dispensaire, un édifice administratif, un grenier communautaire, une mosquée ainsi que deux puits par quartier. La population compte trois principales communautés regroupées à parts égales autour des trois activités économiques majeures qui y sont pratiquées : l'agriculture de subsistance (cultures maraîchères et du mil, petits élevages), la pêche ainsi que l'élevage (bœuf en pâturage).

Le village vit au rythme des crues de la rivière, les terres étant inondées en saison des pluies, l'eau manquant sérieusement en saison sèche. Le changement climatique ajoute à la précarité des villageois. Il pleut moins et les terres se désertifient peu à peu.

Les récoltes de l'année passée ont été affectées par le manque de pluie. Elles permettent encore de répondre aux besoins alimentaires des villageois, mais les commerçants qui exportent des denrées vers les villages voisins voient leurs affaires en souffrir.

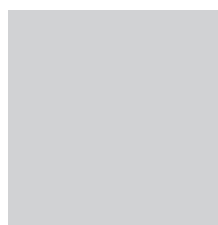
Les pêcheurs, en période de crue, récoltent depuis des générations suffisamment de poissons pour satisfaire à leurs besoins tout au long de l'année. Ils notent cependant depuis quelques années que leurs prises diminuent et que le revenu de leur commerce suit la même tangente.

Les éleveurs se plaignent aussi de devoir faire paître leur centaine de bêtes de plus en plus loin. Ils arrivent moins aisément à recueillir le fourrage nécessaire pour parer aux temps plus difficiles.

Le village compte quelques puits répondant aux besoins en eau des habitants. L'eau est cependant de piètre qualité et la faire bouillir coûte cher en bois de chauffe que l'on récolte à des kilomètres à la ronde. Il faut marcher près de six kilomètres aller-retour pour accéder à des sources d'eau potable. Les villageois ne disposent pas de système d'assainissement, uniquement des latrines à fonds perdus qui ruissellent dans le sol. Les villageois se plaignent aussi fréquemment de diarrhée. On note également plusieurs cas de malaria, les larves du moustique qui transmettent la maladie se formant dans les eaux stagnantes que laissent les eaux lors de la décrue.

Une ONG de développement considère que la construction d'un microbarrage juste en amont du village permettrait de solutionner les problèmes d'approvisionnement en eau d'Oban et d'irriguer les terres. Selon les experts, la masse d'eau retenue permettrait de régénérer les nappes phréatiques, ce qui rendrait possible le creusage de nouveaux puits à proximité du barrage. L'ONG propose aussi d'investir dans l'assainissement des eaux.

La proposition est présentée au chef de village qui craint cependant que cet ouvrage vienne perturber le mode de vie des habitants d'Oban. Le chef du village et ses ministres, le maître de terre, le maître des eaux et le maître des pâturages, dirigent la destinée du village. Sans l'accord de ces trois personnes, il peut difficilement autoriser quelque projet que ce soit. L'enjeu est important, il s'agit d'assurer la sécurité alimentaire ainsi que la santé de ses commettants tout en assurant la paix sociale entre agriculteurs, pasteurs et pêcheurs, l'harmonie entre l'homme et la nature et la régénération des ressources et des sols.



Verte Afrique

UN PROJET DE BARRAGE À OBAN

Le village d'Oban s'apprête à vivre une véritable transformation. Subissant depuis plusieurs années des problèmes d'approvisionnement en eau, Bassé Badra, chef de village, a rencontré dernièrement les responsables d'une ONG qui proposent de corriger le problème par la construction d'un microbarrage. Le site pressenti pour la réalisation de l'ouvrage se trouve à la limite du terroir du village d'Oban. La construction de la retenue d'eau nécessiterait de déplacer le tiers des populations riveraines, principalement des pêcheurs, vers un autre site d'accueil, ce qui risque de constituer un point de discorde entre villageois si le dossier est mal géré. La retenue d'eau du barrage inonderait un territoire de près de trois kilomètres carrés en saison de pluie, précisément où se trouvent les terres les plus productives. Les digues retiendraient les eaux jusqu'à ce que celles-ci disparaissent totalement en saison sèche.

Selon les responsables de l'Organisation non gouvernemental (ONG), la retenue d'eau permettra à celle-ci de s'infiltrer dans le sol et de régénérer la nappe phréatique, rendant possible le creusage de nouveaux puits qui donneront aux villageois un accès aisé à l'eau, même pendant la saison sèche. Le projet ne fait cependant pas l'unanimité dans le village qui répond toujours à ses besoins internes malgré la baisse des précipitations des dernières années. On craint que les surplus de production soient contrecarrés par l'arrivée d'habitants

d'autres villages attirés par la perspective de pouvoir partager le fruit annoncé des récoltes et de l'augmentation des pêches et des cheptels.

Selon l'ONG, le projet de barrage permettrait de prolonger la période de pêche, la retenue d'eau créant un bassin qui assure plus longtemps un habitat aux poissons. Les pêcheurs s'inquiètent cependant de l'impact des zones inondées sur les frayères où se reproduisent les poissons. La perspective de voir une partie de sa population déplacée ne leur sourit guère.

Les promoteurs du projet estiment que les retenues d'eau permettront au bétail de s'abreuver plus aisément et que le fumier des bêtes fertilisera la terre. Les pasteurs craignent par contre que ce nouveau point

Qu'est-ce qu'un microbarrage ?

Le microbarrage est un aménagement peu élevé, construit en pierres, en terre ou en béton, non pas tant destiné à créer une réserve d'eau qu'à la retenir le temps suffisant pour qu'elle puisse lentement s'infiltrer et venir alimenter la nappe phréatique. L'aménagement du microbarrage comprend un déversoir qui laisse passer le trop-plein d'eau, évitant ainsi que la digue rompe sous la pression de l'eau. Le barrage est prolongé par de petites digues sur chaque côté qui évitent que l'eau ne contourne l'ouvrage trop facilement.

d'eau attire des pasteurs d'autres villages qui souhaiteront que leurs bêtes s'y abreuvent. De plus, la zone inondée les priverait d'une partie de leur pâturage traditionnel. Selon l'ONG, le projet permettra la plantation d'arbres fruitiers autour du microbarrage et le développement de nouvelles terres pour la culture maraîchère tout en favorisant l'irrigation des cultures plus traditionnelles (sorgho, mil). De plus, la terre enrichie par les limons et les argiles pourra être récoltée en saison sèche pour enrichir les terres plus pauvres. Les agri-



Photos.com

culteurs trouvent certes le projet intéressant, mais acceptent mal que les eaux de retenue inondent les terres les plus productives du village.

En matière de santé, l'infirmière du dispensaire se réjouit d'un meilleur approvisionnement en eau, mais dit cependant craindre que le barrage crée des poches d'eau stagnante près du village, ce qui augmente les risques pour la santé (moustiques, ver de Guinée, bilharziose).

Si les responsables de l'ONG soulignent qu'au Sahel, un microbarrage redonne véritablement vie à un village, on craint que celui-ci change littéralement les rapports entre les diverses communautés. D'autant plus qu'il y a des coûts associés à tout cela. L'ONG est en mesure de négocier un emprunt couvrant la totalité des coûts de barrage dans la mesure où il récupère le capital à même des prélèvements correspondant à 10 % des revenus de vente des agriculteurs, des pêcheurs, des pasteurs et autres travailleurs du village pendant dix ans. Le village fournir à terme 50 % des sommes exigées pour la construction. Une rencontre est d'ailleurs prévue dans les prochains jours entre les responsables de l'ONG et les représentants du village.

DES POINTS DE VUE À CONSIDÉRER

Fiche 4.3

Ce qu'en pensent les représentants politiques du village

Bassé Badra,
chef de village

Tous nos problèmes proviennent de l'eau. Pour remédier à ça, il nous faut trouver une solution. L'ONG nous propose la construction d'un microbarrage qui permettrait de drainer l'eau dans nos champs et de ravitailler nos puits. Mais tout cela impose des sacrifices à court et moyen terme. Il y a les populations déplacées, les coûts à assumer et l'équilibre précaire qui existe entre nos communautés. Mes ministres ne sont pas trop chauds à l'idée. Il faudra les convaincre et leur offrir des garanties.

Sékou Dembelé,
pasteur et maître
des pâturages

Si jamais le projet est réalisé, il y aura de lourdes conséquences sur le potentiel de production alimentaire. En retenant les eaux, il y en aura forcément moins en aval. Et s'il y en a moins, il y aura moins de fourrage au bord de la rivière. C'est justement là que nous faisons paître nos bêtes. L'eau sera bonne pour les cultures qui se développeront autour de la retenue d'eau, mais il faudrait penser à nous. Nous revendiquons l'usage d'une partie de ces eaux et des accès au bassin de rétention.

Hassé Touré,
agriculteur et maître
des terres

La plus grande inquiétude pour un paysan, c'est l'eau. Si on parvenait à irriguer nos terres, notre village deviendrait un véritable grenier pour toute la région. Tout ce qui peut contribuer à retenir l'eau et à l'envoyer dans nos plaines mérite toute notre attention. Par contre, ce sont nos terres et, avant de voir des étrangers venir s'établir sur nos terres, il va falloir qu'on en discute sérieusement. S'il se remet à pleuvoir normalement, nous n'avons peut-être pas besoin d'un barrage. On pourrait se débrouiller avec des pompes.

Alassanne Cissé,
pêcheur et maître
des eaux

Moi, je doute très sérieusement que le barrage amène plus de poissons. Un barrage, c'est couper la rivière en deux. Comment remonteront-ils jusqu'aux zones de frayères ? D'autant plus que les zones inondées toucheront plusieurs frayères. Il vous faudra être convaincant parce que le projet implique aussi le déplacement d'une bonne partie des pêcheurs du village. Si être obligé de défaire sa maison pour aller la reconstruire ailleurs c'est le progrès, je préfère qu'on en reste là !

Ce qu'en pensent les villageois de Oban

Maimouna Kounta,
infirmière du
dispensaire

Il faut absolument faire quelque chose pour améliorer la santé des villageois. Ils se plaignent constamment de diarrhées et les cas de malaria sont déjà fréquents. Il est certain que l'eau est au cœur du problème même si les gens ne font pas de relation entre la santé et l'environnement. Il y a beaucoup d'éducation à faire. Si elles n'avaient pas à marcher dix kilomètres par jour pour chercher l'eau en saison sèche, les pourraient s'occuper à d'autres tâches plus utiles et contribuer au remboursement de notre dette.

Binta Bah,
commerçante

Les cultures maraîchères, tout au long de l'année, apporteront des revenus supplémentaires au village d'Oban. Les revenus de la vente des produits maraîchers, de bœuf et de poisson permettront de développer d'autres projets sociaux, par exemple l'agrandissement de l'école et l'amélioration du dispensaire. Toutes ces nouvelles activités offrent une solution de rechange à l'exode rural. Cela peut se faire tout en conservant nos traditions. Si l'on gère bien nos choses, nous pouvons vivre avec moins de revenus si la situation s'améliore après.

Adja Dolo,
enseignante et
mère de famille

Ici, le taux d'analphabètes est très élevé. Si le projet rapporte des revenus supplémentaires, on pourrait éduquer davantage d'enfants et surtout des fillettes. Ici, éduquer une fille, c'est éduquer toute la famille. Mais il est essentiel que les gens soient bien informés avant de prendre une décision. Avant de commencer quoi que ce soit, il faut toujours commencer par une campagne d'information sur le projet. Et pour que l'information passe, il faut que le chef de village prenne les choses en main.

Adama Nabo,
maçon

Avec le projet de barrage, ma famille pourra subvenir à ses besoins pendant des années parce que j'entends bien être payé pour mon travail. Je pourrai former bénévolement des jeunes du village qui ne seront pas obligés d'aller moisir en ville pour trouver du travail. C'est une excellente chose pour notre économie, mais que voulez-vous, ici, les gens sont très traditionnels. Ils ne comprennent pas vite les choses. Ils ont peur de voir leurs terres envahies d'étrangers. S'il y a plus de pêcheurs ou d'agriculteurs au village, ça ne me dérange pas. C'est de l'emploi qu'il nous faut !

DES POINTS DE VUE À CONSIDÉRER

Fiche 4.3

Ce qu'en pensent les représentants de l'ONG

Rosalie Bocou,
trésorière de l'ONG

C'est toute l'économie du village qui se trouvera transformée par le projet de barrage. En développant les cultures, on rendra le village autosuffisant. Les surplus pourront être vendus à l'extérieur, créant un développement économique du village. Notre organisme est prêt à engager la totalité des sommes nécessaires moyennant un remboursement de la moitié de cette somme par le travail bénévole et une quote-part sur la vente des produits lors des dix années qui suivront la construction du barrage.

Simon Haché,
ingénieur membre
de l'ONG

Nous aurions pu vous proposer un projet qui, certes, aurait été plus solide, en béton armé, mais notre philosophie est d'associer les villageois à toutes les étapes de la construction du barrage. On cherchera sur place les matériaux de base. S'il y a un jour un bris, les villageois sauront comment le réparer. En procédant ainsi, on réduit les coûts de construction et on dote Oban, avec la collaboration financière des villageois, d'un ouvrage qui solutionnera beaucoup de leurs problèmes.

Annie Malboeuf,
agronome membre
de l'ONG

Il faut bien voir les avantages que procurera la retenue d'eau. Les villageois pourront abreuver davantage les cultures, ouvrir de nouvelles parcelles et bénéficier de fruits frais. En favorisant la création de nouveaux puits, les femmes n'auront plus à faire dix kilomètres aller-retour pour chercher de l'eau. Elles pourront mieux s'occuper des enfants, les conditions d'hygiène dans le village s'amélioreront puisqu'elles n'auront plus à économiser l'eau pour se laver, pour laver les aliments.

Jean-Jules Jobin-Jomphe, étudiant
en anthropologie,
membre de l'ONG

Nous comprenons bien que depuis des millénaires, il s'est établi un équilibre précaire entre les communautés de pêcheurs, de pasteurs et d'agriculteurs. Vous êtes régis par des lois ancestrales qui pourraient bien s'adapter à la modernité. Il vous faudra certes trouver des moyens de gérer l'arrivée de nouvelles populations attirées par la verdoyante oasis que vous ferez naître des sables. Il ne faut pas craindre le progrès même si cela ébranle parfois des convictions.

CONTRIBUTION DU RIF À LA CHARTE MONDIALE DES GRANDS FLEUVES DU MONDE EN DÉVELOPPEMENT

Fiche 5.1

Bonjour,

Le Réseau international des fleuves du monde (RIF)² souhaite connaître vos propositions à l'égard de l'avenir des grands fleuves du monde en développement. L'organisme est à la recherche de propositions d'actions et de mesures à adopter afin de favoriser un développement humain durable dans ces régions et de soumettre ces propositions en vue de la rédaction d'une Charte mondiale des grands fleuves du monde en développement. Le défi est de taille : proposer aux responsables des grands fleuves du monde un code de conduite qui permettra de soutenir le développement économique et social des populations locales, et ce, dans le respect de l'équilibre écologique des bassins versants.

Le RIF souhaite obtenir des propositions qui permettront à la fois :

- de lutter contre les catastrophes naturelles comme les inondations et les sécheresses ;
- de satisfaire les besoins de populations urbaines et rurales en eau potable de qualité et d'améliorer l'hygiène et la santé ;
- d'assurer l'autosuffisance alimentaire ;
- d'assainir les terres agricoles et de permettre l'irrigation appropriée ;
- de développer de manière harmonieuse l'industrie, la production énergétique, la pratique des loisirs et du tourisme de même que les transports par voie d'eau ;
- de prévenir et de combattre la pollution de l'eau ;
- de préserver la biodiversité des milieux aquatiques, de protéger la faune et d'optimiser la production piscicole pour l'alimentation ;
- de satisfaire les besoins des différents usagers dans le respect des modes de vie traditionnels.

Assurer la qualité de la vie sur notre planète et le développement socio-économique durable des sociétés exige une utilisation rationnelle et équilibrée des ressources en eau. Les questions soulevées par cette problématique sont complexes. Le RIF vous invite donc à formuler des recommandations d'actions et des mesures à adopter pour :

- maintenir la biodiversité et développer l'écotourisme ;
- assurer l'approvisionnement en eau et la santé ;
- développer l'agriculture et nourrir les populations ;
- prévenir la pollution et assurer la mise en œuvre des infrastructures nécessaires ;
- préserver la culture et les traditions ;
- prévenir les conflits d'utilisation entre les divers usagers ;
- assurer la sécurité des populations et éviter les conflits armés ;
- assurer une saine gestion et une gouvernance démocratique et solidaire des grands fleuves du monde en développement.

Le RIF précise que les solutions proposées devront tenir compte de l'ensemble des secteurs. Ceux-ci ne peuvent être considérés séparément les uns des autres. Aucune action ni aucune mesure à adopter ne pourront être acceptées si elles portent atteinte à la qualité de l'eau, des écosystèmes ou privent les populations de leur droit fondamental à l'eau.

Les propositions recueillies serviront de base de réflexion à l'élaboration d'une Charte des grands fleuves du monde en développement qui sera déposée à l'occasion du prochain Forum mondial de l'eau. Vos propositions devront être acheminées à l'adresse suivante : admevb@csq.qc.net au plus tard à la fin d'avril.

Merci !

L'Équipe EVB

2 Inspiré du Réseau international des organismes de bassin (RIOB) qui regroupe plus de 150 membres ou observateurs de 52 pays. Le RIOB a pour objet de promouvoir, comme outil essentiel d'un développement durable, la gestion intégrée des ressources en eau par bassin hydrographique. Réseau international des organismes de bassins versants : www.inbo-news.org/friobfr.htm

CARTES DE RÔLE

Fiche 5.3

Réseau des organismes de bassin de l'Amazone

Brésil – Colombie – Pérou – Équateur – Bolivie
Venezuela – Guyane – Surinam

M. Vicente Orellana, biologiste
Président de la commission thématique
Biodiversité et tourisme
Né à Manaus en 1958

Réseau des organismes de bassin du Gange

Népal – Inde – Bangladesh

M. Sunjay Berdia, médecin
Président de la commission thématique
Culture et tradition
Né à Gao en 1974

Réseau des organismes de bassin du fleuve Niger

Burkina Faso – Bénin – Cameroun – Côte d'Ivoire
Guinée – Mali – Niger – Nigeria – Tchad

Mme Fatima Tandja, éducatrice
Présidente de la commission thématique
Conflits d'utilisation
Née à Bamako en 1968

Réseau des organismes de bassin du Nil

Burundi – Rwanda – Tanzanie – Ouganda – Kenya
République démocratique du Congo – Éthiopie
Soudan – Égypte – Érythrée

M. Safi Fele, ingénieur hydraulique
Président de la commission thématique
Gestion et gouvernance
Né au Caire en 1980

Réseau des organismes de bassin du Mékong

Tibet – Chine – Myanmar – Laos
Thaïlande – Cambodge – Vietnam

Mme Tram Nguyễn, agronome
Présidente de la commission thématique
Agriculture et alimentation
Née à Hô Chi Minh-Ville en 1965

Réseau des organismes de bassin du fleuve Sénégal

Mauritanie – Mali – Sénégal – Guinée

Mme Alimatou Diouf, zoologiste
Présidente de la commission thématique
Santé et approvisionnement en eau
Née à Thiès en 1985

Réseau des organismes de bassin du Tigre et de l'Euphrate

Turquie – Syrie – Irak – Iran – Kurdistan

M. Farid Zaboun, médecin
Président de la commission thématique
Sécurité et conflits armés
Né à Bagdad en 1948

Réseau des organismes de bassin du Yangzi Jiang

Tibet – Chine

Mme Hua Yizhong, professeure
d'administration publique
Présidente de la commission thématique
Pollution et infrastructure
Née à Beijing en 1979

CHARTRE MONDIALE DES GRANDS FLEUVES DU MONDE EN DÉVELOPPEMENT

Fiche 5.2

Biodiversité et tourisme

Agriculture et alimentation

Pollution et infrastructures

Santé et approvisionnement en eau

Considérant que :

1.

Considérant que :

1.

Considérant que :

1.

Considérant que :

1.

2.

2.

2.

2.

3.

3.

3.

3.

Principaux constats

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Recommandation 1

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Recommandation 2

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Recommandation 3

CHARTRE MONDIALE DES GRANDS FLEUVES DU MONDE EN DÉVELOPPEMENT

Culture et traditions

Conflits d'utilisation

Sécurité et conflits armés

Gestion et gouvernance

Considérant que :

1.

Considérant que :

1.

Considérant que :

1.

Considérant que :

1.

2.

2.

2.

2.

3.

3.

3.

3.

Principaux constats

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Recommandation 1

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Recommandation 2

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Nous recommandons que :

Recommandation 3

ALERTE AU SAHEL !

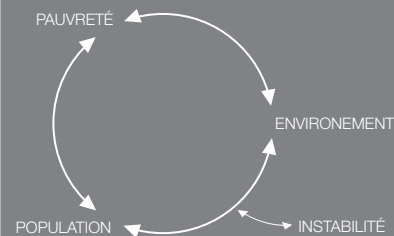
Fiche 6.1

Le droit à l'eau

« L'eau est indispensable à la vie humaine - pour la santé et la survie ainsi que pour la production d'aliments et les activités économiques. Pourtant, nous nous trouvons aujourd'hui face à une situation d'urgence mondiale : plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à un approvisionnement de base d'eau salubre et plus de deux milliards de personnes n'ont pas accès à des services adéquats d'assainissement, première cause des maladies liées à l'eau. On a souvent fait valoir sur la scène internationale que le fait de reconnaître que l'eau est un droit fondamental serait l'une des mesures les plus importantes prises pour relever le défi consistant à fournir aux populations l'élément le plus fondamental de la vie [...] En l'absence d'un accès équitable à un minimum d'eau salubre, d'autres droits bien établis, tels que le droit à un niveau de vie adéquat, à la santé et au bien-être et les droits civils et politiques, ne sont pas réalisables. [...] Or, en novembre 2002, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies a affirmé que l'accès à des quantités suffisantes d'eau salubre à usages personnels et domestiques est un droit humain fondamental universel. »

Source : www.un.org/french/waterforlifedecade/righttowater.html

La spirale pauvreté-population-environnement



Le Niger et le Burkina Faso à court d'eau

En cette Décennie des Nations Unies sur l'eau, il est essentiel d'agir afin que tous aient accès à ce droit fondamental. La situation est particulièrement criante en Afrique subsaharienne, principalement pour

les pays du bassin versant du fleuve Niger. Le Niger et le Burkina Faso ont connu depuis les années 1970 deux sécheresses catastrophiques. La conjonction des facteurs climatiques, démographiques et économiques a entraîné une dégradation de l'environnement et des ressources en eau, un accroissement de la pauvreté et une persistance de l'insécurité alimentaire.

En moins de 30 ans, le Niger a vu la superficie de ses plans d'eau tomber de 400 000 ha à 70 000 ha, notamment avec l'assèchement du lac Tchad et l'endiguement du fleuve Niger. Le manque d'eau a provoqué l'effondrement des pêches et une baisse considérable des rendements agricoles. Le couvert forestier, propice à la conservation de l'eau, a diminué de 60 % depuis les 25 dernières années.

Or, l'économie nigérienne, tout comme celle du Burkina Faso, repose essentiellement sur la production agropastorale, totalement dépendante de l'apport en eau.

Bien que ces pays soient les pays les plus pauvres du monde, l'aide extérieure en leur faveur a nettement baissé au cours de la décennie 1990-2000. La situation est telle que ces pays ont un urgent besoin que des mesures spéciales visant à accroître l'aide au développement soient prises dans les pays riches pour favoriser l'accès à l'eau et lutter contre la pauvreté. Êtes-vous prêts à apporter votre contribution ?

La spirale pauvreté-population-environnement

Le Niger et le Burkina Faso sont tous deux engagés dans un cercle vicieux : la spirale pauvreté-population-environnement. Bien malins sont celles et ceux qui trouveront la clé de ce piège tragique. Voyons ce qu'il en est.

L'augmentation incontrôlée de la population accroît la pression sur les terres, la surexploitation des sols, le surpâturage, la déforestation et la désertification. Plus de gens, c'est davantage d'eau pour les besoins des ménages et l'irrigation, encore plus d'engrais et de pesticides polluant les nappes phréatiques. Ne pouvant plus subvenir à leurs besoins, les ruraux sont contraints de migrer vers les villes, accentuant les problèmes d'assainissement et d'accès à l'eau.

Les effets sur l'environnement sont considérables. D'un côté, les problèmes de perte de biodiversité, d'érosion des sols et des berges, de salinisation des terres, d'inondation et de sécheresse font baisser les rendements des récoltes et des pêches, diminuant tout autant l'emploi et les revenus des populations. De l'autre, les maladies liées à l'eau frappent enfants, jeunes et vieux, privant les communautés de leurs forces actives.

Tout cela se traduit par plus de pauvreté et une insécurité alimentaire quasi permanente. Dans ces pays où tout manque, la famille est une richesse. Les enfants constituent la seule main-d'œuvre abordable pour aider aux corvées d'eau ou de bois, au travail des champs, etc. Plus tard, ils seront le fonds de retraite qui permettra aux parents vieillissants de survivre. Le manque d'éducation, principalement chez les filles, entraîne l'absence d'une planification familiale qui permettrait d'atténuer le problème de l'augmentation incontrôlée de la population. Toujours plus de bouches à nourrir et la boucle se referme à nouveau.

Tout cela crée une instabilité qui favorise les divisions sociales, les troubles politiques et l'augmentation du nombre de réfugiés écologiques. Cette instabilité fragilise les démocraties naissantes, désorganise les services publics de santé et d'éducation et freine le développement économique. En même temps, les pays occidentaux diminuent leurs investissements de capitaux et leur aide au développement. Dans ces conditions, ces pays, laissés à eux-mêmes, ne pourront jamais accéder à un réel développement durable. L'accès à l'eau et la lutte à la pauvreté constituent des conditions *sine qua non* qui permettront à ces pays de prendre leur envol.



Photos.com

DES ORGANISMES ET DES PROJETS POUR LA PROTECTION DE L'EAU ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Fiche 8.1

Le fleuve Saint-Laurent demande à ce que l'on en prenne soin. Dans votre milieu, faites un inventaire sommaire des divers usages de l'eau et des problèmes que sa mauvaise utilisation entraîne. Informez-vous de la présence d'organismes voués à la protection de l'eau et de l'environnement dans votre milieu.

Plusieurs organismes proposent aux jeunes des activités et des projets concrets dans lesquels ils peuvent s'impliquer.

Le Réseau ObservAction de la Biosphère

La Biosphère d'Environnement Canada coordonne le Réseau ObservAction qui regroupe des jeunes ayant choisi de s'engager dans la protection de l'eau et des écosystèmes aquatiques, dont le Saint-Laurent et les Grands Lacs, en participant à un projet concret et structuré d'action ou d'observation environnementale dans leur région. Actuellement, le Réseau ObservAction compte deux projets visant les jeunes de la fin du primaire et du secondaire.

- Le réseau d'observation des poissons d'eau douce (ROPED)
Ce projet consiste à recueillir des données qui nous renseignent sur l'état de santé des poissons d'eau douce. Le réseau d'observation des poissons d'eau douce est réalisé par des jeunes de 26 établissements, principalement des écoles secondaires situées le long du fleuve et de ses tributaires. Votre école est-elle membre du ROPED ? Souhaitez-vous participer ?
Pour information :
[www.biosphere.ec.gc.ca/Le_reseau_d'observation_des_poissons_d'eau_douce_\(ROPED\)-WS0A96554E-1_Fr.htm](http://www.biosphere.ec.gc.ca/Le_reseau_d'observation_des_poissons_d'eau_douce_(ROPED)-WS0A96554E-1_Fr.htm)
- Le réseau « J'Adopte un cours d'eau »
Le projet « J'Adopte un cours d'eau » consiste à observer le milieu naturel d'une rivière, à analyser certains paramètres de qualité de l'eau et à susciter l'action pour résoudre localement un problème environnemental. Il est destiné aux étudiantes et aux étudiants du 3^e cycle du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire dont l'école est située à proximité de cours d'eau du bassin versant Grands Lacs – Saint-Laurent. Votre école participe-t-elle au réseau « J'Adopte un cours d'eau » ? Souhaitez-vous collaborer ?
Pour information :
Comité de valorisation de la rivière Beauport, www.cvrbc.qc.ca/
ou www.biosphere.ec.gc.ca/Le_reseau_«J'Adopte_un_cours_d'eau»-WS4068C51B-1_Fr.htm
- Une pilule pour l'environnement
La Biosphère travaille aussi de concert avec l'Université de Moncton sur un projet qui vise l'implication tangible des élèves dans la solution des problèmes qu'entraîne le rejet des produits pharmaceutiques et d'hygiène personnelle (PPHP) dans un cours d'eau local. Par une démarche de résolution de problèmes, les jeunes sont invités à soigner les cours d'eau où ces pilules ont été répandues.
Pour information :
www.umoncton.ca/littoral-vie/batisseurs/pilule.htm

- La calculatrice de l'utilisation de l'eau
Ce site propose un outil qui permet à chacun de calculer son utilisation de l'eau. Pourquoi ne pas mener un projet permettant de calculer l'utilisation de l'eau par les jeunes du groupe et de mettre en application, dans chaque foyer, les solutions qui auront été trouvées.
Pour information :
La calculatrice de l'utilisation de l'eau.
www.on.ec.gc.ca/reseau/watercalculator/login_f.html

Les Zones d'intervention prioritaire (ZIP)

Les gouvernements du Canada et du Québec unissent leurs efforts pour la mise en œuvre du Plan Saint-Laurent pour un développement durable 2005-2010, issu de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent. Le programme ZIP du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 vise prioritairement à promouvoir une meilleure connaissance de l'environnement du Saint-Laurent en vue de favoriser la réalisation d'initiatives locales en matière de protection, de restauration, de conservation et de mise en valeur des usages et des ressources du Saint-Laurent, dans une perspective de développement durable.

Les comités ZIP agissent à l'échelle locale. Au nombre de quatorze, ils couvrent les secteurs du fleuve à partir du lac Saint-François jusqu'à Châteauguay, l'Est et l'Ouest de Montréal, le lac Saint-Pierre, les Deux Rives, les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, le Saguenay, la Côte-Nord, la Baie des Chaleurs et les Îles-de-la-Madeleine.

- Il est possible de s'informer des projets menés par les comités ZIP du Québec et de les appuyer en contactant les personnes responsables dont les coordonnées apparaissent sur le site Internet suivant : www.slv2000.qc.ca/zip/comites_f.htm

DES ORGANISMES ET DES PROJETS POUR LA PROTECTION DE L'EAU ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ)

Le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ) est un organisme à but non lucratif créé en novembre 2001 et reconnu par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec comme étant son interlocuteur privilégié pour la mise en place de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec. Son mandat est de promouvoir la gouvernance et la gestion intégrée de l'eau par bassin versant sur l'ensemble du territoire québécois ainsi que de rassembler et de représenter les organisations de bassin versant. En sélectionnant les organismes œuvrant dans votre secteur, vous pourrez trouver des moyens de vous engager et de participer à l'amélioration de votre milieu.

Pour information :

www.robvq.qc.ca/repertoire.php?IdOrganisation=20

Eau Secours !

Le but de la coalition *Eau Secours !* est de revendiquer et de promouvoir une gestion responsable de l'eau dans une perspective de santé publique, d'équité, d'accessibilité, de défense collective des droits de la population, d'amélioration des compétences citoyennes des citoyens, de développement durable et de souveraineté collective sur cette ressource vitale et stratégique. La coalition *Eau Secours !* propose plusieurs dossiers thématiques à propos de l'eau. Vous y trouverez des renseignements pertinents ainsi que des pistes pour passer à l'action.

Pour information :

www.eausecours.org/grand%20public/1aouverturepublic.htm

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) a pour mandat d'être le porte-parole des orientations communes des régions, d'assumer un rôle de concertation, d'animation et d'information et d'offrir des ressources et un soutien aux seize conseils régionaux de l'environnement (CRE). Le RNCREQ travaille sur la plupart des grands dossiers environnementaux (changements climatiques, énergie, matières résiduelles, gestion de l'eau, forêts, agriculture, etc.). Informez-vous des actions entreprises par le CRE de votre région. Invitez l'un de ses membres à venir vous entretenir de la problématique de l'eau dans votre région. Informez-vous des moyens de vous impliquer en consultant la section *S'impliquer*.

Pour information :

www.ncreq.org/

L'eau – Conseils et mises en garde

Le site Internet d'Environnement Canada propose diverses actions pouvant être prises pour assurer une meilleure utilisation de l'eau que ce soit à l'école, à la maison, dans le jardin ou la cour, en nature. La section *Passer à l'action* propose divers moyens d'exercer une citoyenneté responsable à l'égard de l'eau. L'information présentée vous aidera à déterminer les actions individuelles ou collectives que vous choisirez d'entreprendre.

Pour information :

www.ec.gc.ca/water/fr/info/pubs/primer/a6

Vu du large

Vu du large est une collection documentaire qui traite de différents thèmes touchant le fleuve Saint-Laurent et les habitants de ses rives. L'état de santé de cette riche étendue d'eau, les biotechnologies marines, les changements climatiques et les nouvelles ressources halieutiques sont autant de sujets qui sont abordés au moyen d'une approche unique et contemporaine.

Pour information :

www.vudularge.ca/index.html